



Notre réf.: 03593/2021/GS/LCC/CNF/EC-73

2 mars 2021

Objet: Soixante-treizième session du Conseil exécutif (EC-73)

Suite à donner:

- 1) Prendre note des nouvelles dates de la soixante-treizième session du Conseil exécutif, de la session extraordinaire du Congrès météorologique mondial de 2021 (Cg-Ext) et de la soixante-quatorzième session du Conseil exécutif (EC-74)
- 2) Faire savoir au Secrétariat si vous participerez à la soixante-treizième session du Conseil exécutif et y inscrire votre délégation

Madame, Monsieur,

À sa soixante-douzième session, le Conseil exécutif a convenu des dates provisoires de ses prochaines sessions et de la session extraordinaire du Congrès de 2021, sous réserve de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Compte tenu de la situation mondiale actuelle à cet égard et des perspectives pour le reste de l'année 2021, il ne sera pas possible de se réunir à ces dates initiales en présentiel.

Après avoir consulté le Secrétaire général, le Président a décidé de réorganiser les sessions de 2021 comme suit:

- La soixante-treizième session du Conseil exécutif aura lieu du 14 au 25 juin. Elle comprendra six séances en ligne (d'une durée à convenir), ce qui laissera quatre jours disponibles pour les comités de session et les groupes de rédaction. Le Comité consultatif pour les questions financières se réunira le 9 juin;
- La session extraordinaire du Congrès aura lieu du 11 au 22 octobre. Elle inclura six séances en ligne (d'une durée à convenir), ce qui laissera quatre jours disponibles pour les comités de session et les groupes de rédaction. Elle sera précédée, la semaine du 4 octobre, de séances d'information sur les décisions clés;
- La soixante-quatorzième session du Conseil exécutif, destinée à donner suite aux décisions de la session extraordinaire du Congrès, aura lieu du 25 au 29 octobre. Elle comprendra trois séances en ligne (d'une durée à convenir), ce qui laissera deux jours disponibles pour les groupes de rédaction.

Ce calendrier dépend de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Sur décision du Conseil exécutif, des réunions supplémentaires pourraient être organisées. Le concept et le format détaillés de la session extraordinaire du Congrès (2021) en ligne seront approuvés par le Conseil sur recommandation du Comité consultatif en matière de politiques générales.

Les principaux points à l'ordre du jour de la soixante-treizième session du Conseil exécutif sont les suivants:

- Préparatifs de la session extraordinaire du Congrès (2021), y compris l'examen de projets de proposition concernant a) l'avancement de la réforme des organes constituants, conseils régionaux inclus, b) l'hydrologie et c) la politique en matière de données;

Aux: Membres du Conseil exécutif

cc: Conseillers régionaux en hydrologie
Présidents des commissions techniques

- Propositions techniques des organes de l'OMM pour mettre en œuvre les décisions du Congrès concernant les objectifs à long terme du Plan stratégique;
- Approbation des états financiers pour 2020 et du budget biennal pour la période 2022-2023.

Je tiens à vous rappeler que, conformément à la règle 2.8 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, il est prévu que les décisions de la soixante-treizième session du Conseil exécutif faisant suite à des propositions de nature technique soumises par les organes de l'OMM puissent être adoptées par consensus et sans débat, sur avis du Comité de coordination technique. De même, les propositions de nature stratégique et politique peuvent être adoptées par consensus et sans débat, sur avis du Comité consultatif en matière de politiques générales.

Veuillez noter que l'ordre du jour provisoire annoté, les documents relatifs à la session ainsi que des informations concernant la vidéoconférence seront mis en ligne en temps utile sur le [site Web consacré à la session](#). Il sera tenu dûment compte du décalage horaire entre les lieux de connexion des Membres du Conseil exécutif. Les documents de pré-session, accompagnés des recommandations du Comité consultatif en matière de politiques générales et du Comité de coordination technique, seront mis en ligne dès qu'ils seront disponibles.

Des instructions et des lignes directrices sur l'utilisation de la plate-forme de vidéoconférence seront publiées sur le site Web de la session et l'outil de vidéoconférence sera testé avant la session avec les membres du Conseil exécutif, les conseillers en hydrologie auprès des présidents des conseils régionaux et les présidents des commissions techniques.

Par conséquent, vous voudrez bien:

- 1) Faire savoir au Secrétariat si vous participerez à la soixante-treizième session du Conseil exécutif, et lui communiquer les noms de vos suppléants et/ou conseillers par une lettre signée;
- 2) Vous préinscrire, et préinscrire également chaque suppléant et/ou conseiller, via le système d'inscription en ligne, qui est accessible dès à présent et jusqu'au **6 juin 2021**.

Le lien vers le [système d'inscription en ligne](#), le nom d'utilisateur et le mot de passe envoyés aux Représentants permanents auprès de l'OMM par courriel restent valables pour toutes les réunions de l'OMM à venir.

Le Secrétariat prie les conseillers en hydrologie auprès des présidents des conseils régionaux et les présidents des commissions techniques de lui faire savoir s'ils ont l'intention de participer à la session. Les conseillers en hydrologie auprès des présidents des conseils régionaux sont invités à mettre en copie le président de leur conseil régional.

Pour toute communication et afin d'obtenir de plus amples renseignements sur l'inscription en ligne, veuillez prendre contact avec le Secrétariat par courriel à l'adresse registration@wmo.int.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Petteri Taalas
Secrétaire général